

Construction d'une remontée mécanique

Planning habituel



N - 2

Analyse fonctionnelle et pré-dimensionnement

Analyse du secteur du domaine skiable concerné :

- Orientation générale ;
- Altitudes significatives ;
- Nature du terrain (combe, épaule, forêt, falaise, zone humide...) ;
- Nombre et type de pistes de ski existantes ou à créer ;
- Capacités théoriques de ces pistes ;
- Fonctionnalité du secteur / reste domaine skiable et flux skieurs ;
- Contraintes naturelles (froid, givre vent) et foncières ;
- Risques (avalanche, glissement terrain....) ;
- Présence de zones sensibles et/ou protégées.

Analyse et pré-dimensionnement de la remontée mécanique projeté :

- Dénivelé, longueur, capacité potentielle ;
- Nombre potentiel de RM (unique, en tronçons, lignes indépendantes...) ;
- Positions des gares (départ, arrivée, intermédiaire, aligné ou pas...) ;
- Type d'appareil (technologie, type de véhicules, capacité des véhicules, débit provisoire, débit définitif...) ;
- Contraintes d'exploitation (contraintes naturelles, éloignement centre station, énergie...) et foncières ;
- Budget prévisionnel ;
- Contraintes administratives (étude d'impact, procédure UTN...).

N - 1

Etudes, Instruction des dossiers administratifs et organisation des travaux

Choix d'un maître d'œuvre agréé
remontées mécaniques

Consultation spécialistes extérieurs :

- Géotechniciens (stabilité et portance des sols) ;
- Etude de risque (avalanche, torrent...) ;
- Environnement (étude d'impact, inventaire faune-flore)
- ONF ;
- Hydrogéologue ;
- Commune ;
- Services de l'Etat...

Etude préliminaire du projet :

- Définition des objectifs techniques ;
- Etude sommaire avec plusieurs variantes ;
- Analyses critiques techniques et financières.

Vérification des études :

- Implantation du projet sur site ;
- Validation de la solution retenue par les spécialistes extérieurs ;

Finalisation des études :

- Choix d'une solution détaillée parmi les variantes ;
- Analyse technique plus fine et financement détaillé ;
- Finalisation de l'étude d'impact ;
- Validation du projet ;
- Rédaction du DAET

N - 1

Etudes, Instruction des dossiers administratifs et organisation des travaux

PHASE
INSTRUCTION

Prise en compte des avis dans la DAET

Présentation du projet à (aux) la commune(s) support :

- Commission aménagement du domaine skiable ;
- Commission urbanisme;

Obtention de l'accord des propriétaires fonciers

Dépôt de la DAET en mairie

INSTRUCTION PAR LES SERVICES DE L'ETAT

AET accordée :

- avec observations ;
- sans observations;

AET accordée tacitement si pas de remarques dans le délai d'instruction

N - 1

Etudes, Instruction des dossiers administratifs et **organisation des travaux**

PHASE ORGANISATION

Phasage de la réalisation : unique, divisée en tranches

Incidence sur les autres chantiers potentiels : piste de ski, neige de culture...

Inscription du projet dans le budget d'investissement

DCE : dossier de consultation des entreprises

Appel d'offre

Analyse des offres

Choix du constructeur de la remontées et des entreprises qui vont effectuer les travaux (terrassement, montage, électricité...)

N

Construction, réglages & essais et réception des travaux

PHASE CONSTRUCTION

Revue de contrat

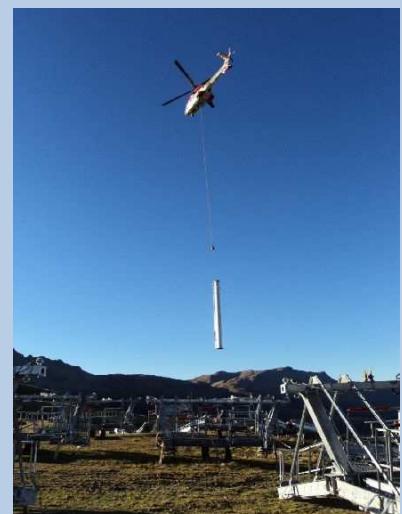
Installation et préparation de chantier

Mise en route du chantier

Montage des pylônes de ligne



Génie civil des massifs pylônes et des gares



N

Construction, réglages & essais et réception des travaux

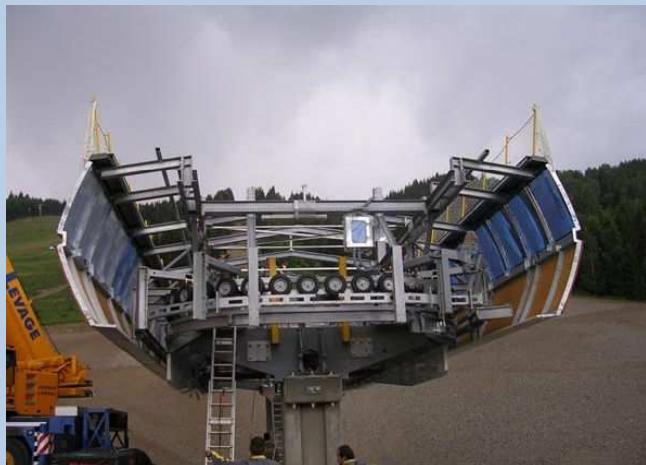
PHASE CONSTRUCTION

Livraison du matériel

Montage de la ligne

Montage des gares

Construction des locaux de commande



Mise en place du matériel électrique

Ajout des véhicules sur la ligne



N

Construction, réglages & essais et réception des travaux

PHASE ESSAIS

Réglages par le constructeur

Essais par le constructeur

Essais par le Maître d’Œuvre

DOSSIER AME

Formation du personnel

Essais par les services de contrôle de l'Etat (STRMTG)
Le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés

Réserves rédhibitoires émises soit par Etat, soit par Maitre d’Œuvre, soit par exploitant => empêche l'exploitation

AUTORISATION D'EXPLOITER (aux performances demandées, aux performances limitées, avec délais limité)

N

Construction, réglages & essais et réception des travaux

RECEPTION

Inventaire des non-conformités

Etablissement du PV de réception avec ou sans réserve

Décompte général du marché de travaux



INAUGURATION !